



Le Musée Gutenberg permet de retrouver un peu de l'intimité de Bruno Baeriswyl, avec la reconstitution d'une partie de son atelier. MÉLANIE ROULLER

En visite dans l'atelier de Bruno Baeriswyl

MUSÉE GUTENBERG. Des œuvres de Bruno Baeriswyl sont exposées dans les lieux qui abritaient son atelier, de 1985 à sa mort en 1996.

ÉRIC BULLIARD

Des craies durcies, inutilisées depuis dix-sept ans. Des pinces, une odeur de térébenthine, des disques de jazz. Et des œuvres de Bruno Baeriswyl, «de retour chez lui», comme l'affirme le titre de l'exposition: de 1985 à sa mort en 1996, le peintre a occupé ces lieux devenus le Musée Gutenberg en 2000.

Une quarantaine d'œuvres sont exposées dans deux salles du rez. Toutes ont été réalisées ici. Au cours de cette décennie féconde, le peintre et sculpteur fribourgeois travaille essentiellement en mouvements concentriques, si larges, que, dans leur élan, ils dépassent souvent le cadre du tableau. Le mouvement se retrouve intégré dans la vraie vie. Tout comme la réalité s'intègre au tableau par l'utilisation de la cendre, entre autres.

Montée en collaboration avec l'Association des amis de Bruno Baeriswyl, propriétaire des œuvres, l'exposition dépasse la simple présentation de tableaux. Elle permet de se retrouver dans l'intimité de l'ar-

tiste, avec son tabouret rouge, sa boîte à cigares devenue pot à pinces.

L'atmosphère est emplie d'une rigueur étonnante au vu de sa peinture échevelée. L'atelier a d'abord été reconstitué de manière plus anarchique, relève Stefan Ledergerber, directeur du Musée Gutenberg. «Sa veuve nous a dit que ce n'était pas comme ça, que Bruno était très ordonné.» Sur des chevalets, quatre peintures inachevées se revèlent particulièrement émouvantes. Y figure l'ultime œuvre de Bruno Baeriswyl, à laquelle il travaillait jusqu'à ses dernières forces.

Monumentaux bas-reliefs

Des photos d'époque témoignent de la justesse de la reconstitution. On y voit l'artiste au travail, barbe fleurie, silhouette massive. «Pour le Musée, ces images ont une valeur de témoignage sur le bâtiment», relève Stefan Ledergerber. En ajoutant que les murs de molaire et les poutres ont pu jouer un rôle dans l'évolution de l'artiste vers les tons terreux: «Les couleurs que l'on voit ici se retrouvent dans ses œuvres.»

Une vitrine revient également sur l'extraordinaire sculpture de la galerie Placette-Manor, à Fribourg. Avec l'aide de Willy Dugoud et Marcel Deriaz, Bruno Baeriswyl a réalisé deux bas-

reliefs formés de 4200 briques peintes. D'une hauteur de 3,6 mètres, ils mesuraient 25 et 10 mètres de long. Il a fallu un an pour créer cette œuvre inaugurée en 1988... et presque entièrement démontée lors de la construction du cinéma multiplexe.

Le goût des séries

Dans la salle Gemperlin, une vingtaine d'œuvres sur papier rappellent le goût de Bruno Baeriswyl pour la série, pour les bleus tourbillonnants. Trois dessins ont été réalisés par terre, le crayon gras reproduisant le relief du sol. Trois autres prouvent

son intérêt pour la gravure et les matériaux, puisque le peintre a fabriqué lui-même ses papiers.

De gravure, il en est aussi question avec ces blocs de bois taillés. Grâce à une presse genouillère du Musée, les visiteurs sont invités à choisir un modèle pour repartir avec une gravure de Baeriswyl. Une curiosité, puisque certaines de ses matrices sont utilisées pour la première fois. ■

Fribourg, Musée Gutenberg, jusqu'au 25 mai, mercredi, vendredi et samedi 11 h-18 h, jeudi 11 h-20 h, dimanche 10 h-17 h. www.gutenbergmuseum.ch

EN QUELQUES DATES

- 11 août 1941.** Naissance de Bruno Baeriswyl. Onzième de douze enfants, il grandit à la rue d'Or, en Basse-Ville de Fribourg.
- 1956.** Découverte de Paul Klee, au Musée des beaux-arts de Berne, où l'a emmené Albin Kolly, son maître de dessin. Une autre figure de la Basse, le peintre (et laitier) Ernest Riesemey a exercé une influence déterminante.
- 1961.** Première exposition au sein du groupe Mouvement. Il reçoit une bourse fédérale des Beaux-Arts en 1962, 1963 et 1969.
- 1968.** Exposition au Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF), qui lui consacrera aussi une rétrospective en 1975.
- 1974.** Ouverture de la Galerie RB, avec Michel Ritter, futur directeur de Fri Art.
- 1985.** Il installe son atelier dans les locaux de l'actuel Musée Gutenberg.
- 1988.** Inauguration des deux bas-reliefs en céramique (100 m²) de la galerie Placette, à Fribourg.
- 1989.** Réalisation de la sculpture *Le coureur de Morat*, avec Emile Angeloz. Elle remplace le tilleul, en face de l'Hôtel de Ville, et suscite la polémique.
- 23 octobre 1996.** Mort à 55 ans, des suites d'un cancer.
- 2001.** Nouvelle exposition au MAHF.

Pour un chalet d'Etat plus beau qu'avant

LA BERRA. Propriétaire du chalet d'alpage de La Berra, l'Etat se fait questionner par des députés sur l'état de cette bâtisse. D'autant que celle-ci sert de buvette et qu'elle est située à proximité du terminal du télémixte. C'est d'ailleurs lors de l'inauguration de cette installation que René Kolly (plr, Le Mouret) et Gilles Schorderet (udc, Zénauva) ont pu constater «le mauvais état du chalet».

Les députés demandent donc quelles mesures l'Etat «prévoit de prendre afin d'améliorer le chalet, en particulier l'équipement sanitaire et énergétique», «tant pour la qualité de vie de l'exploitant que pour le confort des visiteurs».

Le délai de réalisation intéresse également les élus. Invoquant l'exemplarité, ils se demandent même si une «décision rapide et urgente» ne serait pas de mise pour

remédier à cette situation.

«Est-ce que l'Etat prévoit à moyen terme de modifier l'affectation du chalet d'alpage pour améliorer le potentiel touristique du lieu?» interrogent encore les députés.

Qui concluent: «Forte de son succès passé et récent, la station va connaître une attractivité croissante et doit être encouragée par l'Etat.»

Veveyse-Glâne

L'EMS versera les indemnités Orange

CHÂTEL-SAINT-DENIS. La Maison Saint-Joseph a décidé de rembourser les indemnités salariales dues. Aucune décision n'a été prise pour les jours de congé officiels.

ANGÉLIQUE RIME

Le personnel de la Maison Saint-Joseph recevra les indemnités salariales qu'il revendique. Les employés de l'EMS de Châtel-Saint-Denis l'ont appris hier mercredi, lors d'une réunion organisée par la direction de l'établissement. Les responsables du home ne communiquent pas le montant total de ces indemnités. «Nous devons encore le calculer, mais il n'atteint pas des centaines de milliers de francs», commente Jacques Genoud, président du conseil de fondation.

Pour rappel, le personnel demandait le versement des indemnités pour le travail de nuit et du week-end durant les

vacances ainsi qu'en cas d'incapacité de travail (*La Gruyère* du 22 février). Une prétention qui s'appuie sur le «jugement Orange», nommé ainsi en référence aux employés de la société Orange, les premiers à avoir eu gain de cause dans ce domaine.

Pour rendre sa décision, la direction s'est basée sur un avis de droit qui détermine que «ces indemnités ne peuvent pas être compensées par les trois jours de congé officiels en vigueur à la Maison Saint-Joseph». L'EMS estimait jusqu'alors que ces congés compensaient les remboursements prévus par le «jugement Orange».

L'avenir de ces trois jours de congé officiels reste pour l'heure incertain. «Le conseil de fondation n'a pris aucune décision sur leur pérennité», indique le communiqué de l'établissement. Une réunion entre le syndicat des services publics et le personnel du home est prévue le 5 mars pour débattre des suites à donner à cette annonce. ■

Un carnaval sous le signe de l'audace

ROMONT. Le carnaval commence vendredi. Il se décline sur le thème «Rom'Oz».

ANGÉLIQUE RIME

Dès vendredi, Romont sera le lieu de toutes les audaces. Son carnaval se décline cette année sur le thème «Rom'Oz». Le cortège de samedi, dont le départ sera donné à 14 h 29 à la Belle-Croix, sera emmené par le prince et la princesse du carnaval, Julien Descloux et Jeanick Dayer. Il sera composé de dix-neuf chars et de dix guggens, dont une venue de France.

«Le thème choisi a beaucoup inspiré. Il y aura du lourd dans les chars», annonce Olivier Eltschinger, vice-président du comité d'organisation.

Les festivités commencent vendredi à 20 h 39, avec un cortège en ville, suivi d'un concert de guggens à l'Hôtel de Ville. Mais le carnaval ne sera officiellement ouvert qu'à 21 h 32, au moment de la remise de la clé de la ville.

Samedi, les guggens défilent dès 10 h 14. Bals et concours de masques se succéderont jusque tard dans la nuit. Comme à l'accoutumée, le Bonhomme Hiver sera mis à mort après le cortège du samedi. A Romont, la tradition veut qu'il soit à l'effigie d'une personnalité de la ville qui, par ses hauts faits, mérite une telle punition. Le suspense reste entier quant à son identité. ■

Romont, vendredi 28 février dès 20 h 39 et samedi 1^{er} mars (cortège à 14 h 29). Plus d'infos sur www.carnavalromont.ch

La marche du Conseil des jeunes analysée

INSTITUTIONS. Le député Simon Bischof (ps, Ursy) pose les questions suivantes au Conseil d'Etat au sujet de l'organisation et du fonctionnement du Conseil des jeunes (CJ): estime-t-il que l'ordonnance qui régit le CJ est respectée? Le benjamin du Grand Conseil souhaite notamment connaître l'avis de l'Exécutif sur «la juste représentation des sexes», des communautés linguistiques, des régions, des courants d'idées et des milieux socioprofessionnels ainsi que sur la présence d'un correspondant, désigné par chacun des établissements de formation mentionnés dans l'ordonnance, pour assurer le lien entre le Conseil et les personnes en formation. Simon Bischof aimerait également savoir si le Gouvernement reçoit le programme d'activités du CJ, adopté chaque année en lien avec des thèmes d'actualité de la politique de la jeunesse. Il questionne également le Conseil d'Etat sur le bilan après quatre ans du CJ nouvelle mouture et à propos du financement de ce dernier. «Je remarque que seule une partie du budget est utilisée. Pour quelles activités? Qui contrôle les dépenses? Qui vérifie les comptes? Y a-t-il des frais du CJ qui ne sont pas pris en charge par le budget et quels sont-ils?» SM